

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

PARAISANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION

AVENUE DE LA GARE - TELEPHONE (027) 2 19 05
CHEQUES POSTAUX 11 C 1748

REGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S.A. - SION

AVENUE DE LA GARE

TELEPHONE 2 12 36

CH. POSTAUX 11 C 485

Succursales en Suisse et
correspond. à l'étranger

PRIX DES ANNONCES

Le mm.

VALAIS 10 CENT. - SUISSE 13 CENT

RECLAMES

Le mm.

VALAIS 24 CENT. - SUISSE 30 CENT.

Majoration de 20% pour la 1re page

AVIS MORTUAIRES : 20 ct. le mm.

ABONNEMENTS :

3 MOIS 6 MOIS 1 AN

SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR. 5.- 9.- 16.-

SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR. 7.- 13.- 23.50

ETRANGER SANS B. O. FR. 8.- 14.50 27.50

L'ABONNEMENT PART DE N'IMPORTE QUELLE DATE

Un printemps bien embrouillé à Bonn

La guerre des traités continue

Le printemps a toujours un effet tonique sur les tempéraments germaniques. Siegfried, déjà, était fêté comme le héros de la saison nouvelle. Au cours des guerres que l'Allemagne a menées, les offensives de printemps jouaient un rôle tout particulier. Après les longs hivers nordiques, la réapparition du soleil et du ciel bleu agit sur les esprits : le sentiment de l'invincibilité, voire certaine humeur belliqueuse, réapparaît.

Aussi n'est-il pas étonnant que ce que l'on peut appeler la guerre des traités ait repris de plus belle depuis quelques jours.

De quoi s'agit-il ? Des traités de Bonn et de Paris ; l'un, (qui est au fond le moins combattu), concerne les relations futures entre l'Allemagne occidentale et ses anciens occupants occidentaux ; l'autre a trait à la participation de la République fédérale à la défense militaire du continent.

La politique veut que ces deux traités soient liés l'un à l'autre : les Allemands ne peuvent pas recouvrer certains droits de puissance souveraine que leur confèrent le traité de Bonn s'ils n'acceptent pas les clauses de réarmement contenues dans celui de Paris. Cette exigence des alliés est très catégorique. Aussi les deux documents sont-ils liés de telle sorte que le Bundestag (chambre basse qui correspond à notre Conseil national) a toujours examiné, au cours des trois lectures consacrées à ces textes compliqués, les deux traités ensemble. Les votes ont eu lieu séparément, mais les discussions ont porté indifféremment sur l'un ou l'autre de ces contrats généraux.

Par trois fois donc, en juillet 1952, en décembre de la même année et en mars 1953, la majorité gouvernementale en a voté la ratification. Les députés favorables à la thèse de M. Adenauer ont même été chaque fois plus nombreux. L'habileté du chancelier volontaire, astucieux et patient a su convaincre ceux de ses amis politiques qui hésitaient. Mais le chef du gouvernement n'est pas parvenu à engager les sociaux-démocrates à changer d'avis. La gauche allemande forme bloc dans son opposition. Ses leaders ont décidé une fois pour toute de ne pas abandonner la lutte et d'empêcher par tous les moyens l'entrée en vigueur des traités.

Par un beau jour de printemps, à la fin d'avril, ils l'ont prouvé une fois de plus. La Chambre haute allemande n'a pas voulu ratifier les textes, comme le lui proposait le gouvernement. Elle ne les a pas rejetés non plus. Elle s'est simplement retranchée derrière un jugement que le Tribunal fédéral devrait donner sur la compatibilité des traités avec la constitution. Cette dernière ne prévoit en effet rien sur le service militaire.

Le chancelier Adenauer estime que le silence de la constitution n'est pas forcément contraire à un accord d'ordre militaire. Il estime donc que les traités pourraient être ratifiés à la majorité simple d'une seule chambre, comme cela se fait pour des lois qui n'entraînent ou n'exigent pas, pour être appliquées, une modification de la constitution. Les socialistes sont d'avis opposé. Selon eux, la ratification exige un changement de la constitution : elle devrait donc s'effectuer à la majorité des deux tiers, et par les deux Chambres.

Le chancelier sait qu'il n'obtiendrait pas cette majorité. Le moyen le plus simple serait de recourir au Tribunal fédéral qui trancherait cette question de droit. Tel n'est point l'avis des juristes gouvernementaux qui estiment que l'affaire est d'ordre politique, que la chambre basse a pris sa décision, que la chambre haute n'est pas tenue de fournir la sienne, mais qu'il serait souhaitable, pour des raisons d'ordre politique, qu'elle l'exprime.

Et voilà cette chambre haute qui se dérobe, qui veut attendre la décision du Tribunal ! On s'imagine la déception des milieux gouvernementaux. Surtout que le Conseil des Etats (chambre haute) s'est résolu à cette solution intermédiaire, à « ni oui ni non », parce que son président M. Reinold Maier, chef du gouver-

nement wurtembergeois, n'a pas voulu mettre en péril la coalition qui, à Stuttgart, dans l'Etat du Wurtemberg, l'unit aux socialistes. Mais M. Maier est libéral. Or les libéraux sont pour les traités et font partie du gouvernement fédéral de Bonn. M. Maier était donc pris entre deux feux : ou bien il votait comme ses coreligionnaires libéraux et agissait contrairement à l'opinion de ses ministres socialistes à Stuttgart, ou bien il suivait les indications données par ces ministres (qui sont en majorité au gouvernement wurtembergeois) et rompait avec ses amis de Bonn. Rappelons, pour éclaircir quelque peu cette affaire fort compliquée, que les Etats allemands ne peuvent voter qu'en bloc au Conseil des Etats. Ils disposent, selon leur grandeur, d'un certain nombre de voix. Mais ces voix doivent être positives ou négatives : il n'est pas possible que la Basse-Saxe, Hambourg, l'Etat rhéno-palatin, la Rhénanie-Westphalie, Brême, la Bavière, l'Etat de Hesse ou le Schleswig-Holstein puissent partager leurs voix respectives. La Bavière, par exemple, qui a droit à 6 voix, ne peut exprimer que six « oui », six « non » ou six abstentions.

Pour entrer en vigueur, les traités doivent être signés par le président de la République, M. Heuss qui est libéral. Le chef de l'Etat s'est engagé à ne pas signer la ratification avant d'avoir l'opinion du Tribunal fédéral. Il l'a fait de son plein gré. Le gouvernement aimerait bien qu'il change d'avis. Il ne l'a pas fait.

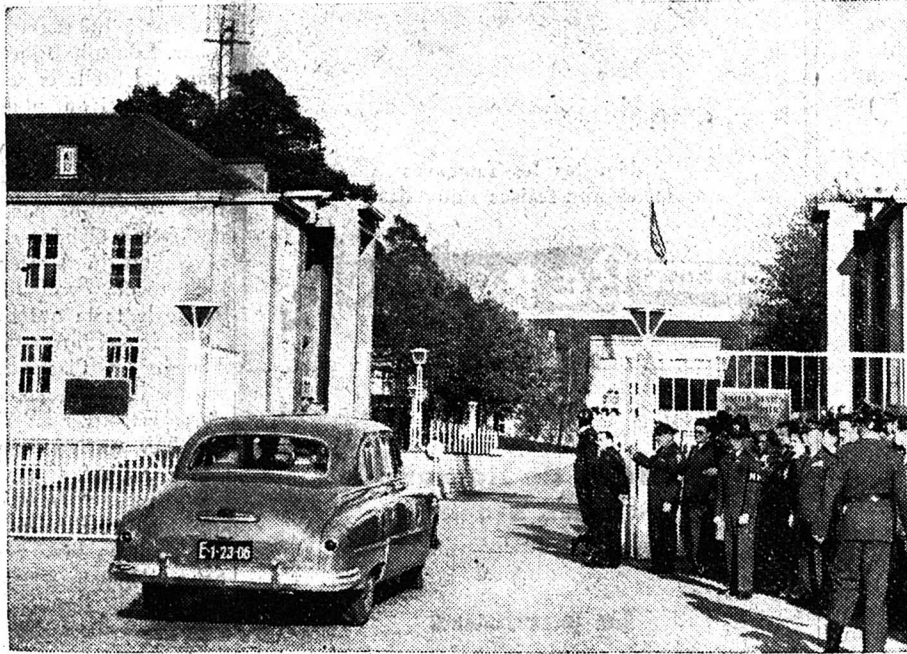
Tout cela conduit à la situation présente. Chacun reste sur ses positions. On ne sait point trop quel va être le sort des traités.

Ce que nous disons-là n'est pas nouveau, certes. Mais ce sont les conséquences d'une pareille confusion générale qui peuvent être graves. L'Allemagne a eu de la peine, pourquoi ne pas le dire franchement, à se mettre à la démocratie. Manque d'habitude pour une bonne part, la République de Weimar ayant duré fort peu de temps. L'Allemagne a une tendance (il convient de ne pas trop généraliser) à préférer des ordres mêmes erronés au désordre. Le spectacle que donne la politique de Bonn, avec ses luttes impitoyables entre les socialistes et les amis de M. Adenauer, n'est pas de nature à rendre populaires les institutions démocratiques.

Le chancelier, qui a nombre des qualités que l'on prête aux grands hommes d'Etat, peut évidemment jouer son jeu sur les atouts exceptionnels que lui procure son incontestable prestige personnel. Son voyage aux USA s'est soldé par un éclatant succès pour la politique allemande. Il a rendu à son pays un service extraordinaire. Il s'est montré nuancé, précis, souple, loyal. Il a conquis non seulement l'estime des Américains, mais aussi la confiance de ses compatriotes. C'est sur lui-même qu'il pourra miser le succès éventuel de son parti aux élections d'automne. Il faut dire éventuel, car les derniers événements de Bonn, la guerre des traités, peut aussi mécontenter l'électeur. Or des élections parlementaires allemandes dépend pour une large part la situation de l'Europe, dont l'Amérique et la Russie des Soviets veulent, chacune de leur côté, gagner les faveurs. L'imbroglio actuel offre une nouvelle illustration de la division du camp occidental en face du tenace et adroit monde communiste.

Il faudra donc bien que la chambre haute allemande prenne un jour une décision positive ou négative. Le petit duel Maier-Adenauer devra céder la place à une solution politique. Quant au Tribunal fédéral, dont le siège est à Karlsruhe, il prononcera son jugement sur l'aspect juridique du problème. Il sera temps alors, pour le nouveau parlement, d'envisager les réformes constitutionnelles qui s'imposent.

Cela veut dire, en bref, que l'électeur allemand votera davantage pour ou contre les traités, aux prochaines élections, que pour un parti déterminé. On voit tout ce qu'une habile action diplomatique soviétique pourrait tirer de cette situation. Jean Heer



BERLIN : La conférence sur la Sécurité aérienne a eu lieu au quartier général américain de Berlin Zehlendorf; Voici l'arrivée de la Délégation soviétique.

Le conflit coréen, ciment de l'alliance rouge en Asie

Beaucoup de gens en Europe semblent ignorer que les Asiatiques considèrent le conflit coréen comme une lutte où l'URSS a pris, contre les Etats-Unis, la défense des intérêts asiatiques.

C'est pourquoi la Chine communiste, craignant de perdre la face vis-à-vis des autres pays d'Asie, s'est laissée entraîner dans cette guerre. Au début, les masses chinoises ont, par nationalisme, suivi le mouvement avec un réel enthousiasme. Mais la longue durée du conflit, selon des observations impartiales, affaiblit ce pays, pauvre parce que mal organisé, et de jour en jour, la guerre de Corée devient de plus en plus impopulaire en Chine. Les autorités chinoises, conscientes de cet état d'esprit, voudraient y mettre fin au plus tôt. Mais cela ne fait point l'affaire de la Russie; il est clair, en effet, que la cessation du conflit réduirait grandement l'état de tutelle de la Chine communiste par rapport à l'URSS. Actuellement, l'Union soviétique a la main sur la Chine de Mao-Tsé-Tung par les livraisons de matériel de guerre, d'une partie du ravitaillement et de toutes les machines outils nécessaires à l'industrialisation du pays. Tant qu'il n'y a aucune concurrence dans ce domaine, venant des Américains ou des Occidentaux, la Chine dépend en fait de sa puissante alliée.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de ce que Moscou ait empêché Mao-Tsé-Tung de discuter les conditions de paix proposées récemment par l'Inde.

Une seconde raison crée un malaise en Chine rouge : les Russes, soit par désir de planification collectiviste, soit pour rendre Mao impopulaire, ont engagé les autorités chinoises à faire comprendre aux masses que les lots de terre attribués par la réforme agraire aux paysans ne l'étaient pas à titre définitif. Or, quand on connaît l'ardeur avec laquelle soixante-dix

millions de pauvres paysans chinois ont souhaité posséder un lopin de terre à eux, on comprend leur colère.

A proprement parler, tout le succès du communisme chinois a été fondé sur la répartition des terres aux petits paysans, ce qui d'ailleurs, n'est guère dans la ligne du collectivisme marxiste.

Il est résulté de cette crise, qui dure depuis bientôt six mois, un affaiblissement certain du dynamisme chinois : Mao-Tsé-Tung paraît avoir renoncé à fonder un nouvel empire du Milieu ayant la Chine pour base spirituelle, et la propagande qui le comparait aux grands empereurs de l'époque des Ming a heureusement cessé. On n'emploie plus le grand salut dit « des Dix Mille Ans » qui, réservé aux grands empereurs Ming, lui était attribué jusqu'ici.

A noter également, selon des observateurs généralement bien informés, qu'il y a eu des rapports entre Tito et la Chine de Mao : pour se venger des procédés de Staline, Tito aurait notamment adressé au leader de la Chine rouge, le rapport secret concernant sa rupture avec l'URSS. Et ce rapport aurait, dit-on, fait forte impression sur les responsables chinois. Jusqu'ici, ils ne semblent pas en avoir profité; mais n'oublions pas qu'en Asie, les événements se préparent toujours très lentement.

Un Asiatique me déclarait récemment : « On ne fait pas de la politique mondiale comme on lance un commerce de pièces d'automobiles ». Sage réflexion : la politique, en Extrême-Orient, est extrêmement subtile et demande une profonde connaissance du pays et des gens; les Américains en ont déjà fait l'expérience avec le Japon. L'homme d'Etat capable de tirer profit des différends entre Pékin et Moscou changerait certainement le cours de la politique mondiale.

Théodore Burang

DU TAC AU TAC

Le grand chirurgien Roux rencontre un de ses anciens malades.

— Eh bien, docteur, vous charcutez toujours ?

— Ça dépend de ceux que j'opère, répond le médecin.

BATAILLE DU RAIL

C'est la guerre. Le capitaine a donné ordre au jeune caporal de prendre trois hommes avec lui et de mettre la petite gare voisine complètement hors d'état d'être utilisée. Peu de temps après, la petite troupe revient et le caporal annonce fièrement : « Mission accomplie, mon capitaine, l'ennemi ne pourra jamais plus se servir de cette gare. »

— Ah !... ah !... Vous l'avez nettoyée ? dit l'officier.

— Oui, mon capitaine, répond le caporal. Et, montrant l'énorme sac qu'il porte dans le dos : « Nous avons emporté tous les billets de chemin de fer ».

L'EPOQUE

Ils sont allés au Louvre. Devant un tableau représentant Adam et Eve, ils s'arrêtèrent longtemps.

— Qu'est-ce que c'est ? demande finalement Madame.

Monsieur consulte le catalogue, se trom-

AU GRE DE MA FANTAISIE...

Soyons « crétiens »

On a lu l'autre jour dans ce journal, ce mot pour rire du patron qui, chargeant un enfant de pousser une voiture trop lourde, lui avait dit en guise d'encouragement : « Va donc : tu trouveras bien en route quelque crétin pour te donner un coup de main ».

Comme beaucoup de plaisanteries, celle-ci comporte une amère ironie. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le « crétin » en question n'aurait pas été le crétin que l'on pensait, s'il avait su comment le jeu avait été machiné.

Il y a, hélas ! bien peu de « crétiens » qui aient assez d'esprit et de cœur pour donner un coup de main charitable à quelqu'un qui tire ou pousse une voiture chargée. Trop peu de « crétiens » qui portent la valise trop lourde d'une dame... surtout âgée. Bien peu de « crétiens » qui sachent rendre service sans y être conviés.

J'en fais l'expérience chaque jour, non pas toujours personnellement, mais je vois bien des gens qui tirent un char d'herbe ou de sarments, parfois de vieilles femmes... et des hommes qui passent en regardant distraitement, dédaigneusement peut-être, sans songer qu'ils pourraient faire quelque chose de plus utile.

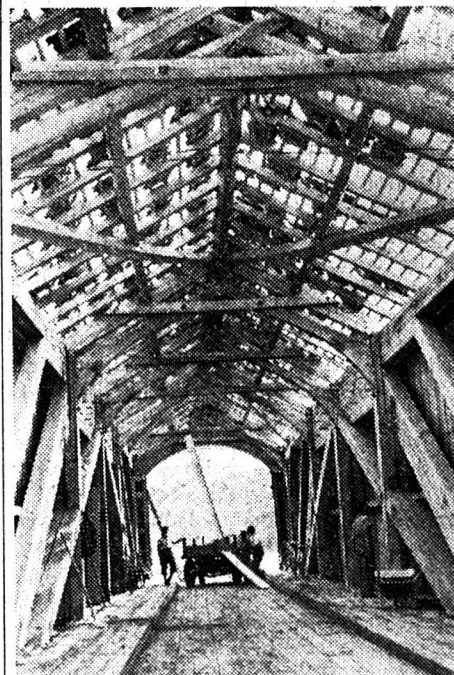
J'en fis une fois la remarque à un jeune homme qui suivait ainsi avec indolence un char traîné par un vieillard... et je reçus une réponse voisine de l'expression spontanée prononcée en des circonstances plus solennelles par un commandant de la garde impériale, dont toute la renommée est venue de ce mot.

J'ai vu des gens très étonnés, presque stupéfaits parce que je leur donnais un coup de main pour monter une côte. D'autres qui voulaient donner une piécette à mes enfants, parce que ceux-ci leur avaient aidé à tirer leur char.

Et pourtant, allez, je ne crois pas avoir fait là, non plus que les garnements qui me doivent un peu la vie, une action d'éclat !

Jacques TRIOLET.

UNE VICTIME DE LA CIRCULATION MODERNE

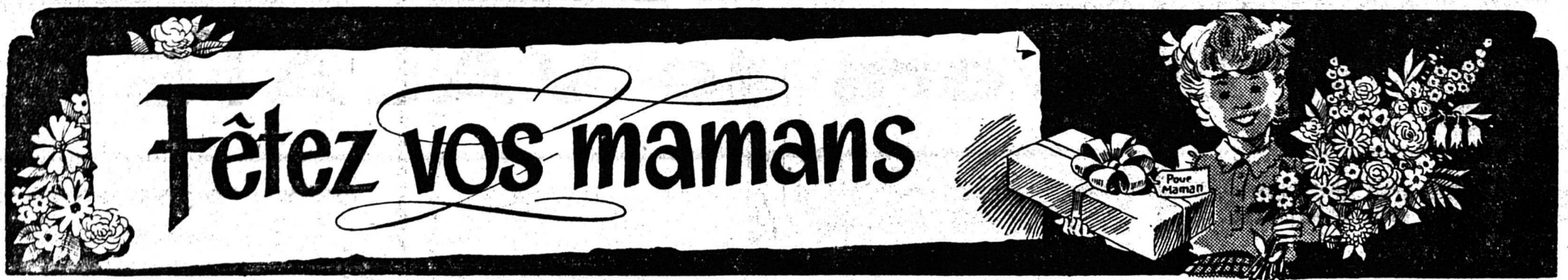


La dernière heure a sonné pour le vieux pont de bois sur la Töss entre Turbenthal et Wila. Il va être démolé en faveur d'un pont en béton qui se trouve dans le voisinage immédiat et sur lequel la circulation a été détournée.

pe de numéro et lit : « L'Ambassadeur d'Espagne remettant ses lettres de créance à la reine Elisabeth d'Angleterre. »

Madame hoche la tête :

— Ils en avaient des mœurs, à cette époque... !



COMBINAISONS depuis Fr. 4.90
 PARURES » Fr. 10.75
 BAS NYLON » Fr. 3.90
 BLOUSES » Fr. 8.90
 JUPES » Fr. 16.50

Grand choix de pochettes brodées main
 Mouchoirs — Foulards — Lingerie
 Tabliers

GRANDS MAGASINS

à la Ville de Paris
 SION
 Confections Spécialisées
 HOMMES ET ENFANTS

LE PLUS GRAND CHOIX !
 LA MEILLEURE QUALITE !
 LES PRIX LES PLUS BAS !

POUR LA FETE DES MERES...
 Une belle chaussure
 de chez

Lugon
 Sion

Toujours et seulement
 au Grand-Pont

Beau choix de
 plantes fleuries à des prix
 abordables au magasin spécialisé

Raymond Meckert

Grand-Pont SION
 Téléphone 2 20 06

Votre chère maman aura du plaisir à recevoir...

un beau cœur en chocolat
 une belle tourte
 un délicieux dessert glacé

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Hess

Rue de Conthey - SION - Tél. 2 16 20
 Service à domicile

Magasin ouvert dimanche toute la journée

Pour faire plaisir
 à votre chère Maman !

quelques suggestions :

Belles blouses — Jolies parures — Bas et Gants
 Mouchoirs — Pochettes

Marie-Claire

Sœurs Grichting - Avenue de la Gare - Tél. 2 21 66

Pour la fête des Mères

« Ma mère était mère », s'est écrié un poète après avoir décrit le milieu familial où s'était écoulée son enfance. Qu'est-ce à dire, sinon qu'ayant trouvé les mots convenables pour décrire toutes choses, il renonçait à chercher l'expression digne de traduire les sentiments que lui inspirait le souvenir de sa mère ?

Les médecins qui se sont penchés sur la vie des tout petits enfants nous assurent que les bébés élevés dans les moins bonnes conditions d'hygiène et d'alimentation prospèrent mieux, si une mère aimante s'occupe d'eux, que ceux auxquels des soins méticuleux sont donnés sans cet amour maternel qui est le premier et le plus indispensable aliment de l'enfant.

Mais qu'avons-nous besoin d'interroger la science et les poètes ? Ne sentons-nous pas tout, au fond de notre cœur la place que tient, qu'a tenue une chère maman ?

Quand nous choisissons une compagne pour la vie, ne recherchons-nous pas inconsciemment en elle le reflet de la mère que nous avons aimée pour donner la même grâce aux enfants que nous engendrerons par elle ?

« Maman », s'écrient de rudes soldats, au moment où la mort les frappe, ou la blessure qui arrache le cri instinctif et la recherche d'une protection !

Ceux-là mêmes qui ont trop de préoccupations pour prendre conscience des sentiments profonds enfouis sous les soucis, sentent le prix de l'affection maternelle à certaines occasions, et surtout quand celle qui la dispense leur est ravie.

Nos mères sont des merveilles de la nature, des miracles sortis du cœur de Dieu.

Un juge disait que devant les tentatives de séparation d'un couple avec enfants, sa tentative de conciliation aboutissait le plus souvent quand il posait au mari mécontent cette question définitive : « En admettant que le tribunal vous accorde la garde de vos enfants... admettriez-vous que vous puissiez les séparer de leur mère ? »

Et à la mère : « Croyez-vous que vos enfants seraient heureux de vivre séparés de leur père ? »

Aussi personne ne peut rester indifférent à la fête des Mères.

Ceux qui ont le bonheur de posséder encore une maman la fêteront. Ceux qui en sont séparés, iront déposer un bouquet sur sa tombe.

Les papas éprouveront une joie aussi précieuse que dissimulée à se faire « taper » par des enfants qui veulent acheter un gâteau ou un cadeau, et à se faire ainsi les complices de leurs touchants complots.

Bonne fête à toutes les Mamans et à ceux qui auront l'indicible bonheur de les fêter !

S. M.



POUR LA FETE DES MERES !

Blouses - Bas - Gants - Foulards
 Parures - Lingerie fine - Mouchoirs

Muller

Rue de Conthey, SION
 Téléphone 2 12 85

OFFREZ A VOTRE CHÈRE MAMAN...

Une blouse...
 de la belle lingerie, en soie, Jersey ou
 Nylon
 Gants - Bas - Foulards

Primerose

Rue de Lausanne SION

une jolie broche
 un clips
 un collier

Une jolie blouse...
 Un ravissant foulard...
 Une paire de bas de qualité
 Un joli mouchoir Stoffel...

mm
 B. ROCH-ROSSETTI
 AN GARE - SION
MODE ASCUTINE

BAS
 LINGERIE
 MOUCHOIRS
 GANTS
 FOULARDS

et encore d'autres cadeaux qui feront plaisir
 à toutes les mamans



Le plus grand choix à Sion

Offrez de belles fleurs...

Beau choix en plantes et fleurs coupées

FLEURISTE,
Leemann
 Martigny Sion

Tél. 6 13 17 2 11 85
 Av. de la Gare

On peut offrir des chaussures...

Notre rayon spécial pour pieds sensibles et délicats

CHAUSSURES

LUGON-FAVRE

SION SIERRE MARTIGNY

OFFREZ DES FLEURS...

Beau choix de plantes vertes et fleuries

„Au Cactus“

A. TERRETTAZ
 Avenue du Midi - Pratifiori
 Téléphone 2 14 75

Achetez vos fleurs chez le fleuriste !

Pour la Fête des Mamans...

OFFREZ

de la lingerie — un joli tissu
 ou une paire de bas
 ou un autre petit article
 que vous trouverez chez

Sœurs Amacker

Planta — SION



A travers le VALAIS...

CHRONIQUE DE SIERRE

Les examens réussis

M. Bernard Lorétan fils, du dentiste Lorétan vient d'obtenir avec succès son diplôme de médecin-dentiste à l'Université de Genève.

M. Bruttin vient d'obtenir quant à lui la maîtrise fédérale comme mécanicien automobile.

A tous deux nos meilleurs vœux pour leur profession et nos félicitations.

Après le 1er mai

Temps superbe pour le 1er mai. Calme absolu, cortège dans les rues de la Cité ont été les faits marquants de ce premier mai passé sous le signe de l'unité ouvrière et paysanne. De très longs discours ont terminé sur la place des écoles cette manifestation. 4 orateurs successifs ont pris la parole et ont donné chacun selon sa mesure, le sens qu'il convenait d'accorder au premier mai fête des travailleurs. Le soir un office religieux a réuni tous les travailleurs dans une ambiance de recueillement.

Avec les commerçants

Les commerçants de la ville de Sierre se réuniront ce soir en assemblée générale annuelle et entendront après les divers rapports une conférence de M. Henri Gianadda, licencié en sciences économiques de l'Université de Genève.

Avec la Croix-Rouge de Sierre

En ce début du mois de mai, mois de la collecte nationale de la Croix-Rouge Suisse, la section de Sierre a commencé à participer à cette vaste action

par une émission radiophonique, samedi 2 mai, sur les ondes de Sottens, émission au cours de laquelle le président de la société de CRS de Sierre a défini les activités actuelles de la Croix-Rouge Suisse.

Lundi à la halle de gymnastique de Sierre de nombreux donneurs avaient répondu à l'appel de la section pour donner leur sang, marquant par là leur sens de solidarité et de fraternité. C'était le service de Berne de la transfusion sanguine avec son matériel qui a effectué ses prises de sang.

Avec les éclaireuses

La troupe de Notre-Dame-des-Neiges a organisé sa traditionnelle soirée théâtrale. Un public très nombreux a apporté aux éclaireuses le témoignage de son intérêt.

Une excellente pièce interprétée avec brio par quelques jeunes éléments a obtenu les plus vifs applaudissements.

Avec les officiers

Le groupe de Sierre de la société suisse des officiers a tenu son assemblée générale et a renouvelé son comité de la manière suivante :

Président: Cap. Louis Ruedin. Vice-président: Cap. Henri Ebenegger. Caissier: Cap. Jean Nobs. Secrétaire: Lt. René Salamin.

Au cours d'une séance particulièrement fréquentée les officiers sierois ont préparé un programme très complet concernant l'activité du groupement.

C'est ainsi que pour 1953 une étude sur les chars blindés avec démonstration dans la région de Finges est prévue. D'autre part une étude sur l'aviation à l'aérodrome de Sion, des exercices d'orientation en terrain difficile, un cours de motorisation et des conférences ont été mises au programme.

Préparatifs pour la Gouggra

Le vaste travail pour le barrage de la Gouggra au fond du val de Grimetz, dans le val de Moiry va s'échelonner sur plusieurs années. Une première étape va incessamment commencer. Elle consistera en l'établissement de la route qui reliera Grimetz au fond du val de Moiry à l'endroit même où devra s'élever le grand barrage, palier supérieur.

Assemblée des délégués de la Fédération valaisanne des Producteurs de lait

Siégeant d'abord séparément à la grande salle du Casino et à l'Hôtel de la Paix, les délégués de langue française et les délégués de langue allemande de la Fédération valaisanne des producteurs de lait ont tenu, samedi, le 2 mai 1953, à l'Hôtel de la Paix, à Sion, leur assemblée plénière annuelle, sous la présidence de M. M. Lampert, conseiller d'Etat, entré la veille dans ses nouvelles fonctions.

On notait la présence de M. Troillet, ancien conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, membre d'honneur de la FVPL, de M. K. Anthamatten, conseiller d'Etat, vice-président de la Fédération, des représentants des organisations agricoles de fait: Union suisse des Paysans, Union centrale des producteurs suisses de lait, Association agricole du Valais, ainsi que des représentants de la commune et de la bourgeoisie de Sion.

L'assemblée se leva d'abord pour honorer la mémoire de M. A. Bacher, président, Sion, décédé en septembre 1952 et qui fut depuis 1937 un membre assidu et très écouté du Conseil d'administration.

La journée se déroula ensuite selon l'ordre établi: compte rendu de la dernière assemblée générale, lecture du rapport de gestion et des comptes de l'exercice écoulé. La finance d'entrée et la cotisation ont été maintenues au taux admis jusqu'ici. Pour succéder à M. Bacher, l'assemblée désigna M. Franz Imhof, secrétaire communal, Sion, ancien président du Grand Conseil et délégué de Conches.

Puis, l'on entendit un exposé de M. C. Michelet, directeur de la FVPL, sur « les problèmes de notre industrie laitière », qui parla des origines de cette industrie, de son développement et de sa situation actuelle avec ses perspectives d'avenir. Il insista sur les possibilités nouvelles de mise en valeur du lait.

Les tables sont magnifiquement décorées de tulipes offertes gracieusement par M. Victor Ruppen, de Massongex, passé maître en cette culture.

M. M. Troillet, président d'honneur, a tenu à participer à l'assemblée et à féliciter dirigeants et délégués pour le développement imprimé à cette organisation — la plus ancienne du genre en Valais — et dont il est l'initiateur.

M. Massy, secrétaire romand de l'Union centrale des Producteurs suisses de lait, commenta judicieusement la décision du Conseil fédéral de hausser de 1 ct. le prix du lait au 1er mai et expose avec clarté quelques problèmes de l'heure de notre industrie laitière.

L'Union suisse des Paysans s'est fait représenter par M. Jeanrenaud, préposé aux affaires internationales. Mêlé de très près aux questions d'exportation de nos fruits, M. Jeanrenaud adresse d'abord un hommage sincère à M. Lampert, dont il a pu apprécier la courtoisie et le dévouement éclairé lors de négociations souvent dures. Il dit la joie de l'Union suisse des Paysans de voir recueillie par un homme aussi compétent la tâche qu'abandonne en pleine force M. Troillet, dont il relève les mérites éminents.

En un bref tour d'horizon, M. Jeanrenaud évoque un programme ardu à réaliser pour le bien du monde paysan.

M. R. Clavien, président de l'Association agricole du Valais, tout en se réjouissant du bon travail accompli par la FVPL, voudrait que le Conseil d'Etat prenne mieux en considération les avis des organisations agricoles, notamment pour les normes d'imposition du revenu de l'agriculture.

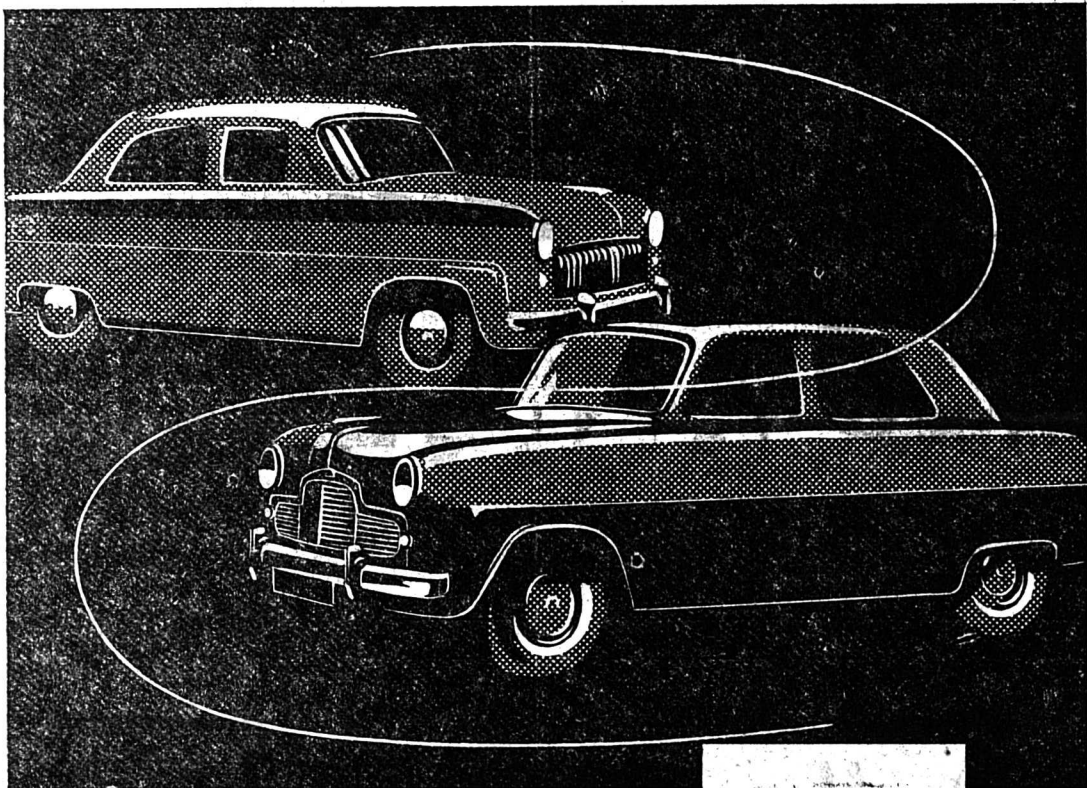
Ce qui donne l'occasion à M. Anthamatten de rendre hommage à un ancien député qui ne craint pas de dire la vérité au Conseil d'Etat!

Dans une ambiance de parfaite entente, l'assemblée se clôt sur une adresse de reconnaissance à M. Troillet, magistrat dont les œuvres marquent le pays, et un témoignage de joie, d'espoir et de fidélité au nouveau magistrat qui prend la direction de l'agriculture: M. Lampert.

Ces paroles sont dites par M. le député Jos. Varone au nom des laiteries réunies Sion-Bramois. En réalité, elles traduisent les sentiments de tous les délégués.

Chez les sténos

Le 5me Congrès national suisse de sténographie se tiendra à Lausanne les 5, 6 et 7 juin. L'institut sténographique suisse Duployé, l'Association sténographique Aimé Paris et le Cercle Stolze Schrey organiseront conjointement cette manifestation qui réunira plus de 600 participants à Lausanne. Les concours auront lieu dans les salles de l'Ecole de Commerce, libérées dès le samedi matin. De très nombreuses personnalités ont promis leur concours. Parmi les membres du Comité d'honneur, citons les noms de M. Rodolphe Rubattel et du Général Guisan, qui ont tenu à manifester ainsi leur intérêt pour une branche d'étude à laquelle se vouent un nombre toujours plus grand de jeunes gens et qui contribue à la bonne marche de toutes nos entreprises.



«Depuis deux ans

sur toutes les routes du monde, ces deux marques ont démontré leur valeur par leur construction, leur rendement, leur ligne, leur qualité...»

Ce jugement porté sur deux voitures mondialement connues, peut être également formulé au sujet de la Shell X-100 Motor Oil, car cette huile a, elle aussi, grâce à sa conception spéciale, son rendement exceptionnel et sa qualité, fourni sur toutes les routes du monde la preuve de sa supériorité.

Un fait est certain et une longue expérience le confirme: Quel que soit le degré de perfection d'un moteur, les espérances qu'a mises en lui son constructeur ne se réaliseront vraiment que s'il est graissé au moyen d'une huile de valeur comparable.

C'est pour obtenir des meilleures voitures le meilleur rendement qu'a été créée la Shell X-100

SHELL
X-100
MOTOR OIL

Organisateurs de manifestations, kermesses, etc.

POUR TOUS VOS IMPRIMÉS
DEMANDEZ-NOUS CONSEILS
DEVIS ET PROJETS

Imprimerie Gessler

S I O N

Téléphone 2 19 05

LIVRETS DE FÊTES ☆ AFFICHES ☆
BILLETTS DE TOMBOLA ☆ CARTES DE
LOTS ☆ CARTES DE FÊTE ☆ INSIGNES

Pour la journée du 17 mai les malades et nous

La fête des malades approche, car c'est bien d'une fête qu'il s'agit, fête de tous ceux que l'épreuve physique retient loin du monde, dans une retraite plus ou moins pénible et qui, le 17 mai, mettront en commun leurs souffrances et leurs peines pour les offrir en bouquet spirituel, à la Reine des affligés.

Le Christ sera au milieu d'eux, répandant ses bénédictions et ses grâces, les fortifiant et les encourageant. Comme au temps de sa prédication temporelle, où, regardant la foule, il s'écriait: Misereor super turbam, j'ai pitié de cette foule, il considérera avec compassion ceux qui implorent sa miséricorde et les consolera.

A son exemple ayons pitié des malades. Qui pourra jamais, s'il ne l'a éprouvé lui-même me dire la grande tristesse qui trop souvent étreint le cœur de l'infirme, qu'une longue maladie éloigne de la vie de ses semblables, incapable de prendre part à leur activités journalières, de se réjouir avec eux. Qui dira le sacrifice que représente, pour un homme, l'impossibilité de se lancer à l'assaut des montagnes, d'entreprendre de belles randonnées à la campagne, de jouir des bienfaits de la mer, de renoncer aux spectacles et réjouissances qui élèvent l'âme, distraient l'esprit et assouplissent le corps.

Il faut être malade pour apprécier l'inestimable bienfait de la santé. Trop souvent, nous couvoyons des infirmités sans les apercevoir, occupés que nous sommes à nos propres affaires, trop souvent nous manquons à l'égard des malades de cette compréhension si nécessaire, si bienfaisante pour eux, de cette piété fraternelle qui nous élève nous-mêmes en nous faisant compatir aux souffrances de nos frères.

L'épreuve est une terrible école, salutaire si nous savons l'accepter, mais demande une force de caractère peu commune. Comprendons-le en faisant à autrui ce que nous voudrions que l'on nous fit à nous-mêmes et penchons-nous avec une affectueuse sympathie sur nos frères infortunés pour les consoler et les aider. Facilisons leur l'assistance à la journée du 17 mai en nous mettant généreusement à leur disposition. Nous en serons récompensés par la conscience d'avoir accompli notre devoir. Dieu nous le rendra. A.

THEATRE DE SION

La Nuit des Rois

Depuis le temps que l'on vous met l'eau à la bouche à propos de « La Nuit des Rois », que diriez-vous d'une petite explication? Cette œuvre de Shakespeare englobe, en réalité, deux pièces habilement nouées: une comédie sentimentale, le genre Marivaux, l'intrigue Orsino-Viola-Olivia; une comédie satirique et bouffonne opposant les gentilshommes nocifs de la vieille Angleterre aux Puritains sévères qui gouverneront l'Angleterre des siècles à venir. On ne peut donc pas parler d'intrigue. Le titre réel de la pièce « Ce que vous voudrez » montre bien d'ailleurs, que l'auteur l'a dédaignée, trouvant ainsi un champ plus aisé à la grâce délicate, et à l'ironie joyeuse dans la conception de l'amour et dans la satire des mœurs.

Pour représenter cette comédie brillante dans son vrai milieu, le Collège de Sion n'a pas reculé devant la nécessité de créer des décors et des costumes en harmonie avec le cadre voulu par l'auteur.

Et les acteurs? demanderez-vous. Une équipe dont l'ardeur juvénile n'attend que vous, chers amis, pour exploser. N'hésitez donc pas à consacrer votre soirée du vendredi 8 mai, dès 20 h. 45, à cette troupe de joyeux compères.

Le saviez-vous?

Le coquet village de Troinex est le pays des jardiniers et des maraîchers. Dans les grandes terres que forment tous ces petits jardins, le printemps a fait lever les promesses d'une récolte magnifique, d'une récolte double puisque c'est en cet endroit fertile que dame Chance a donné rendez-vous, le 9 mai, à la Loterie Romande et à ses gagnants. Chacun notera cette date et s'assurera ses billets. Car il y aura cette fois-là six gros lots de 24.000 francs et toute une suite; cela en vaut la peine!

Gratis

Moutarde MONT D'OR A la française!

Contre 10 points
 Vous recevrez un service à salade ou une belle truelle à gâteau, tous deux en matière plastique. Envoyez simplement les étiquettes des boîtes (sur lesquelles est indiqué le nombre de points) à BOURGEOIS FRÈRES & Cie S.A. à Ballaigues, ou remettez-les à votre épicier.

A vendre
Pick-up
 excellente occasion. Bas prix.
 S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5758, ou téléphone 2 26 74.

A louer
 au centre de la ville, pour 1er septembre, appartement de 5 pièces et dépendances.
 S'adresser sous chiffre P 6260 S, Publicitas Sion.

Occasion
 à vendre à bas prix :
 1 pompe-brouette pour sulfatage usagée, mais en bon état ;
 1 grande porte double très forte, pour garage, de 184x274 cm.;
 1 grande porte de 118 x 211 cm.;
 2 fenêtres;
 une vingtaine de colonnets en beau granit taillé, de 110 cm de haut sur 35 x 35 cm.
 S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5757.

Dimanche 10 mai

A tous nos rayons nous avons sélectionné un choix très varié de cadeaux pour tous les goûts... et toutes les bourses!

Grand Magasin CONSET SION
 Monthey - Martigny - Saxon - Sierre

Fr. 1.10 le litre
Un vinaigre extra

STOMA
 C'est une spécialité CHIRAT

Vous trouverez aussi le vinaigre fin STOMA aux plantes aromatiques à Fr. 1.35 le litre

On demande **femme de ménage** pour entretien de bureau. Téléphone 2 24 44.

● Tél. Clinique générale 2 23 24
 ● Feu No 18 — Maternité Poupponière 2 15 66
 ● Tél. Hôpital 2 18 78

A louer
 pour le 15 septembre prochain en bordure de la route cantonale, Tea-Room, magasins, garages, appartements 3 et 4 chambres, avec hall, balcons, frigos, téléphone, chauffage général, machine à laver, séchage automatique. Très belle situation.
 S'adresser à Kammerzin et Fils, à Sion, téléphone 2 10 86.

CONTREMAITRE - MAÇON
 Entreprise de Lausanne et Renens en recherche un capable et énergique, connaissant les plans, la conduite d'un chantier et pouvant travailler seul. Place d'avenir. A la même adresse sont demandés : des conducteurs de grue et de bons chauffeurs de rouleau. Seules les offres de personnes parfaitement capables avec de sérieuses références seront prises en considération.
 Faire offres avec références et prétentions sous chiffre P.B. 60573L., à Publicitas Lausanne.

DEMONSTRATION
 de la machine à laver TEMPO AVEC CHAUFFAGE
 Jeudi 7, Vendredi 8, Samedi 9 mai

Apportez-nous votre linge à laver

A la Bonne Ménagère SION

E. Constantin & Fils
 Rue de Lausanne

A louer
 Appartements modernes de 3½ et 4½ chambres, avec tout confort, par mois, Fr. 130.— et 150.—
 Ecrire sous chiffre P 6250 S, Publicitas Sion.

On cherche à acheter **Vélo** dame d'occasion.
 Téléphone au 4 31 49.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Pour la joie des Mamans

Plantes fleuries | **arrangements de fêtes**
Plantes vertes
Fleurs coupées

Notre magasin est ouvert dimanche de 9 h. à 12 h. 30

SCHROETER FLEURS
 Avenue de la gare | Tél. 2 25 32

Qualité et Prix = MIGROS = Qualité et Prix

Nouvelle baisse sur la charcuterie!

Jambon cuit	100 gr.	-.90	Lard ou jambon fumé	100 gr.	1.05
Saucisse à rôtir de campagne	½ kg.	3.25	Saucisse bernoise à la langue	100 gr.	-.75
Côtelettes fumées	½ kg.	3.75	Fromage d'Italie 1er choix	100 gr.	-.60
Côtelettes cuites	100 gr.	-.95	Pâté de foie	100 gr.	-.70

Coopérative MIGROS Coopérative

Ce qui se passe en ville de Sion

Un serpent de mer : La maison Garbaccio

Le problème de la maison Garbaccio, qui orne la ruelle du même nom, a causé bien des soucis à des générations de conseillers municipaux.

Considérée comme le type même du taudis, son acquisition par la commune et sa démolition avaient été décidées il y a de nombreuses années déjà.

Mais il fallut tout d'abord trouver à loger les douze familles, soit une soixantaine de personnes, qui y habitaient.

Non sans peine, le service de l'assistance résolut ce qu'on peut appeler un véritable tour de force, car il s'agissait, bien entendu, de familles ne pouvant payer qu'un loyer modique.

Enfin, le dernier locataire quitta les lieux, non sans avoir, au préalable, consciencieusement brûlé tout ce qui pouvait servir de combustible !

Mais les difficultés ne faisaient que commencer !

Depuis le mois de septembre 1950, la Municipalité était propriétaire des 8/9 du bâtiment, et elle s'est efforcée depuis lors de trouver un arrangement avec le propriétaire du reste.

Toutes les démarches et les propositions faites à cet effet n'ont abouti à aucun résultat positif.

Une dernière entrevue eut lieu le 16 avril 1953, en présence du chef du contentieux du Département de l'Intérieur.

Une entente s'étant révélée impossible, le Conseil municipal a décidé d'exproprier la part de ce bâtiment qui n'a pu être acquise de gré à gré.

La déclaration d'utilité publique de cette mesure se justifie par des raisons d'hygiène et d'édilité. Aucune construction nouvelle ne sera édifiée sur l'emplacement de la maison Garbaccio, à moins que des travaux de soutènement du bâtiment contigu ne se révèlent nécessaires.

Inutile d'ajouter que cet assainissement sera accueilli avec soulagement par tout le quartier, cette demi-ruine présentant un danger non négligeable pour les voisins.

Pour nos malades des sanas

Pensons-nous parfois à nos malades des sanas ? Ils nous apparaissent comme un monde lointain... très souvent ! Avons-nous déjà songé à leur vie en sanas, à leurs moyens de vivre ? Beaucoup d'entre eux, trop hélas ! ne possèdent ni assurance, ni caisse-maladie pour subvenir à leurs frais de pension, d'argent de poche, etc. De plus, ils ont une charge de famille, deux fois plus lourde, pour eux qui sont malades.

Courageusement, ils ont essayé de faire face à cette situation, pour certains très angoissante, en confectionnant des objets de cuir, des tapis, des poupées, tout un choix où la diversité ne manque pas. Pour répondre à cet effort, des jeunes de la ville organisent dimanche prochain, 10 mai, sur la place de la Cathédrale, à partir de la messe de 7 heures, une vente de tous ces objets travaillés par les malades du Sana Valaisan et du Cécil.

Resterons-nous indifférents à toutes ces bonnes volontés réunies pour aider les moins privilégiés. Cette vente ayant lieu le jour de la fête des Mères, donnera quelques idées des cadeaux à offrir pour ceux qui en manqueraient. Personne ne regrettera son geste : chacun aura dépanné un malade tout en éprouvant lui-même du plaisir en achetant un objet qui lui sera utile ou embellira un coin de son intérieur.

Ces malades comptent sur nous !

A. M.

Assemblée générale des cyclistes militaires du Valais romand à Sion

L'assemblée des cyclistes militaires aura lieu cette année dans la capitale, dimanche 10 mai à 14 h. 30 au café de la place, sous la présidence de M. Camille Thiessoz de Bramois, le toujours dévoué président de cette association.

Les jeunes cyclistes militaires ne faisant pas encore partie de la société, et n'ayant pas été convoqués personnellement, sont très chaleureusement invités à donner leurs adhésions à l'association valaisanne des cyclistes militaires où ils auront l'occasion de retrouver leurs camarades cyclistes.

J. Rey.

A l'Institut St. Joseph

Dans un de nos derniers numéros nous avons avisé nos lecteurs que les « anciens » de Don Bosco organisait une petite vente de charité le 14 mai (jour de l'Ascension).

Or nous avons eu l'occasion de nous rendre compte de l'organisation et nous devons constater qu'il ne s'agit pas seulement d'une petite vente, mais d'une vraie fête populaire. Dans un prochain numéro nous publierons le programme et chacun pourra se rendre compte qu'il faudra assister à cette belle manifestation de charité.

TIRS OBLIGATOIRES

Les militaires astreints aux tirs obligatoires sont avisés que la Cible de Sion organise au Stand ses deux derniers exercices aux dates suivantes :

Samedi 8 mai de 14 h. à 17 heures.

Dimanche 9 mai de 8 h. à 12 heures.

P. 6317

Etat civil

NAISSANCES :

Gessler Chantal, de Guy, de Zurzach; Moren Anne de Joseph, de Conthey; Germanier Yvette, d'Éphrem, de Conthey; Besse Jean-Charles de Pierre, Leytron; Zermatten Françoise de Maurice, St-Martin; Gattlen Nicolas de Louis, Bürchen; Beytrison Alain d'Abel, Salins; Beytrison Jean-Marc d'Abel, Salins; Meytain Maurice de Gabriel, Nendaz; Roux Anne-Marie, de Philomin, Grimisuat; Fleury Anne-Catherine de René, Bex; Schmid Nelly d'Otto, Ausserberg; Dayer Charles de Marcelin, Hérémence; Lathion Ange-Marie de Henri, Veysonnaz; Sauthier Antoinette d'Antoine, Conthey; Favre Jean de Jules, Grône; Beytrison Liliane de Bernard, Salins; Curdy Philippe de Paul, Port-Valais; Poltiew Catherine de Léo, d'origine russe; Vuignier Carmen de Raymond, Grimisuat; Tavernier Antoine de Georges, St-Maurice; Nichini Jeanne d'Albert; Ameno (Italie); Praz Françoise de Francis, Nendaz; Matthey Doret Claude de Robert, du Locle; de Riedmatten Albane de René, Sion; Tscherrig Monique de Joseph, Täsch; Pitteloud Anne-Marie de Georges, Vex; Défaves Philippe de Léon, Leytron; Mabillard Raphaël de Jean-Pierre, Grimisuat; Calistri Guy de Camille, Vex; Clavien Danièle d'Emile, Sion; Salamin Danièle d'André, Granges; Dessimoz Jean-Claude de Pierre, Conthey.

MARIAGES

Crausaz Raymond d'Edouard d'Auboranges, et Kalbermatten Bertha d'Alfred de Stalden; Hatt Ernest d'Alfred d'Hemmental, et Morand Anastasie d'Antoine d'Hérémence; Perron Robert de Julien de Sion, et Gaspoz Esther de Jean-Baptiste de St-Martin; Inalbon Fridolin de Quirin d'Éggerberg, et Mathieu Helena de Georg d'Albinen; Huber Georges-Léon d'Henri de Sion, et Frey Lotte de Hans de Zurich; Gaudin Emilien de Romain d'Ayent, et Lehner Claudine de Jules de Gampel.

DECES

Praz François de Pierre de Nendaz, 66 ans; Mangisch Maurice de Maurice de Visperterminen, 68 ans; Pelluchoud Marc de Joseph de Sion, 46 ans; Roberti née Sauthier Marie de Moudon, 94 ans; Loetscher Emile de Gaston de Genève, 39 ans; Germanier Pierre de Camille de Conthey, 44 ans; Varone née Reynard Rose de Savièse, 64 ans; Marchon née Tschopp Emma de Vuisternens en Ogoz, 50 ans; von Gunten Paul d'Emil de Sigriswil, 48 ans; Fauchère née Métrailler Marie Evolène, 70 ans; Produit Virginie de Joseph de Leytron, 77 ans; Dalpiaz Valentin de Valentin de Sion 85 ans; Mabillard Pierre-Alexis de Pierre de Leytron, 64 ans; Morard Alphonse d'Alfred d'Ayent, 41 ans; Bovier née Morand Marie d'Hérémence, 82 ans; Haefliger François d'Alloys de Sion, 68 ans; Bourban née Gillioz Anne-Marie de Nendaz, 75 ans; Lambrigger Marie de Bellwald, 55 ans.

Lettre ouverte aux parents des élèves du Collège de Sion

Mesdames,
Messieurs,

Depuis cinq ans nos étudiants s'appliquent à remettre en honneur la tradition des représentations théâtrales. Le but de ces exercices est de permettre aux élèves de comprendre mieux la beauté des chefs-d'œuvre qu'ils rencontrent au cours de leurs études et de compléter leur formation en s'habituant à bien dire et en développant le goût du risque et de l'initiative.

Au spectacle qu'ils ont préparé cette année et qui, à cause de son importance leur a demandé plus d'effort que d'habitude, ils invitent parents et amis. Non pour ressentir la griserie d'une gloire éphémère, mais pour permettre à tous de juger la sincérité de leur travail. Ils ont fait de leur mieux pour représenter dignement une des plus jeunes comédies de Shakespeare

LA NUIT DES ROIS

Ils espèrent qu'une salle bien remplie viendra vendredi soir leur apporter un encouragement.

Le Recteur du Collège.

Fête cantonale valaisanne de chant

C'est au mois de mai 1954 qu'aura lieu, à Sion, la XIV^{ème} Fête cantonale des chanteurs valaisans.

L'organisation de la fête incombe à la Chorale sédunoise et au Maennerchor « Harmonie ».

Un comité de 5 membres, présidé par M. Albert Imsand, industriel, est à l'œuvre depuis un certain temps déjà. Les bases de l'organisation sont jetées.

Dès maintenant, le comité doit être élargi. Pour cette raison, nous prions toutes les personnes de bonne volonté, capables d'assumer une charge, de vouloir bien se mettre à la disposition des organisateurs. Il faut que la fête de chant de 1954 réussisse en tous points. Sion doit cela aux chanteurs valaisans.

Pour l'instant, révélons qu'au programme des concerts de la fête figure une cantate de M. le chanoine Broquet, dont le texte est de M. Maurice Zermatten.

Le Comité d'organisation.

POUR VOTRE LAYETTE

ADRESSEZ-VOUS

Au Brin de Laine

Mmes Gessler SION Av. du Midi



Commune de Sion
Avis officiels

Vaccinations

Les vaccinations antivarioliques auront lieu : Le 7 mai, à Uvrier, école primaire, dès 14 h.; à Châteauneuf, école primaire, dès 15 h.; à Maragnon, école primaire, dès 16 h.; à Maragnon, école primaire, dès 17 h.

Doivent être présentés tous les enfants nés en 1952 ainsi que ceux des années précédentes qui n'auraient pas encore été vaccinés.

Les parents sont priés de faire parvenir à l'Administration municipale les certificats des vaccinations faites par les médecins à titre privé.

L'Administration.

Dans nos sociétés...

Chœur mixte de la Cathédrale. — Jeudi 7 mai, 20 h., Bénédiction. A 20 h. 30 répétition partielle générale. Dimanche 10 mai, le chœur ne chante pas. Lundi, à 8 h. 30 précises, messe du Grand Conseil (Mozart).

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

Vendredi 8 mai 1953

6.45 Voulez-vous apprendre l'anglais; 7.00 La leçon de gymnastique; 7.15 Informations; 7.20 Propos du matin; 11.00 Emission d'ensemble; 12.15 Le moment sportif; 12.20 Vieilles chansons françaises; 12.30 L'orchestre Harry Davidson; 12.45 Informations; 12.54 La minute des A.R.-G.; 13.25 Blues et Negro-Spirituals; 13.45 La femme chez elle; 16.00 L'Université des ondes; 16.30 Emission d'ensemble; 17.30 La rencontre des isolés; 18.05 L'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires; 18.25 Les cinq minutes de tourisme; 18.30 Le Tour Cycliste de Romandie; 18.35 Reflets d'ici et d'ailleurs; 19.15 Informations; 19.25 La situation internationale; 19.35 À vos ordres si possible; 19.40 De tout et de rien; 20.10 Autour du monde; 20.30 A l'occasion du 125^e anniversaire de la naissance d'Henri Dunand : Un siècle plus tard sous un même drapeau; 21.00 Musique de chambre; 21.30 Denis d'Inès; 21.55 Musique contemporaine; 22.30 Informations; 22.35 Ceux qui travaillent pour la paix : La Ligue des Croix-Rouges et l'aide aux populations sinistrées.

La roue tourne...

Depuis quelque temps, l'on constate une détente dans les rapports internationaux et la presse se plaît à souligner les heureux présages d'une paix possible.

La roue tourne...

Ce qui semblait un rêve hier peut devenir la réalité de demain.

Ces périodes de dépression et d'espoir alternés que l'on découvre dans la vie des peuples se manifestent également dans la nôtre, à l'échelle humaine.

Tel qui ne croyait plus à sa chance éprouve un nouveau plaisir à y songer.

La roue tourne...

Il faut y penser au moment où tourneront, le 9 mai, les sphères de la « Loterie Romande », et où six gros lots seront désignés par le hasard.

Prenez vos billets pour contribuer, par un secours modeste, au développement des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique et aussi pour bénéficier peut-être vous-mêmes d'un heureux coup du sort.

L'imprimé en couleurs

est plus attrayant

Tous travaux sur papiers
spéciaux avec clichés
(choix de 5.000 sujets)

SERONT RAPIDEMENT LIVRÉS PAR LES
SOINS DE NOTRE IMPRIMERIE

Demandez-nous des prix
Vous serez bien servis

Adressez-vous à

L'Imprimerie Gessler

à Sion

Téléphone 2 19 05

Daulette Morisod

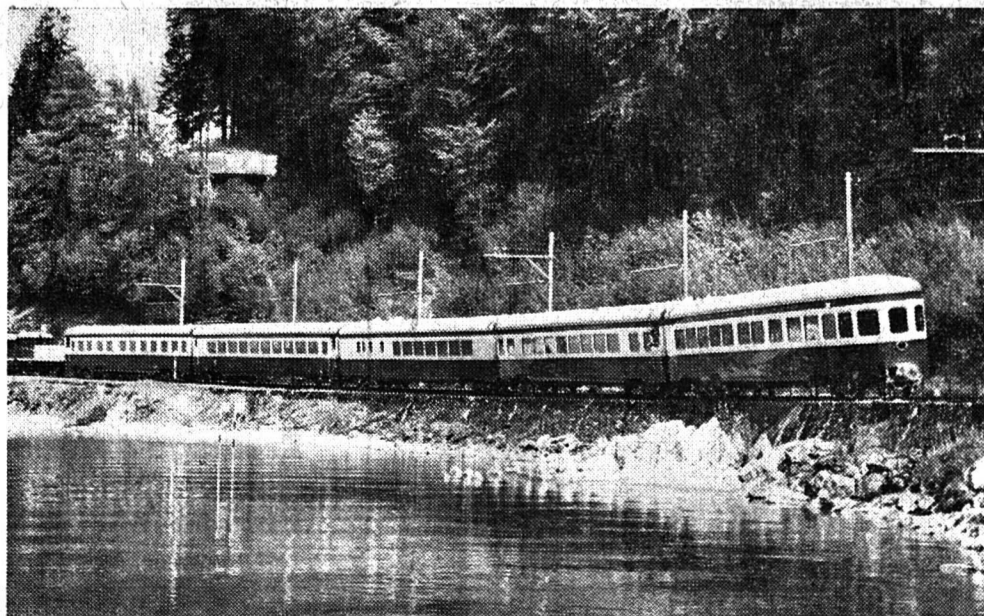
Esthéticienne

Diplômée de l'Institut du Dr N.G. Payot
de Paris

recevra, sur rendez-vous le jeudi et le ven-
dredi au SALON DE COIFFURE

BAUCLAIR

Téléphone 2 20 30 Avenue de Tourbillon



SUCES DE L'INDUSTRIE SUISSE — Des trains de luxe ont été commandés aux usines Schindler S.A. à Pratteln par les chemins-de-fer de l'Etat du Mexique. Notre photo : la composition du train de luxe pour Mexico faisant une démonstration entre Berne et Interlaken.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

Tirage à Troinex (Genève)



Visitez le II^e Comptoir National Photo-Ciné à Lausanne, du 8 au 17 mai 1953
Halle principale du Comptoir suisse

Ouvert sans interruption de 10 à 22 h
Entrée Fr. 1.65
Etudiants et militaires Fr. 1.10

La photographie pénètre la vie quotidienne

Indispensable à tous les domaines de notre activité, la photographie nous apporte la joie et préserve nos souvenirs

Pour la première fois en Suisse romande

Bureau de géomètre cherche

apprenti dessinateur

Entrée tout de suite.
S'adresser à Publicitas Sion, sous chiffre P 6343 S.

Bortis
La bonne confection

A louer

Appartements modernes de 1 et 2 1/2 chambres avec tout confort, par Fr. 85.— et 110.—.

Ecrire sous chiffre P 6251 S, Publicitas Sion.

Jeune fille

est demandée pour aider au magasin.

S'adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 6330 S.

Montana

A vendre à La Combaz beau chalet meublé de 6 pièces, bain, pour le prix de 28.000.— francs.

Téléphone (021) 6 30 26.

A louer 2 prés

à Wissigen.
S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5759.

A louer

chambre meublée indépendante, Balcon, soleil.
S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5760.

Bon contremaître

cherche emploi stable, Préférence galerie.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5761.

Tous ceux qui économisent achètent à la source



7.90

Sandale en box beige, ou rouge, nouvelle perforation, partie arrière sans couture, doublée et renforcée. Semelle de cuir cousue deux fois et bonnes semelles de crêpe

18/21	Fr. 7.90	36/42	Fr. 15.90
30/35	Fr. 13.90	27/29	Fr. 11.90
22/26	Fr. 8.90		

Un prix record pour une sandale de qualité



9.90

Coupe anglaise.
Box brun extra souple, semelle intérieure Lu-Fa plastique montée sur forte semelle de cuir et munie de la semelle de caoutchouc Superflex Lufa.

22/26	Fr. 9.90	30/35	Fr. 16.90
27/29	Fr. 14.90	36/42	Fr. 19.50

CHAUSSURES



Avis

La Boulangerie-pâtisserie René Richard sera ouverte le 10 mai, jour de la fête des mères.

Chalet

Mayens de Sion, près de la route et de l'arrêt postal, à louer du 1er août au 20 septembre, Fr. 150. Cuisine, Butagaz ou bois, 2 chambres, 3 lits, véranda, chalet très propre.

Faire offre par écrit à Publicitas Sion, sous chiffre P 6327 S.

Poussette

blanche, en parfait état. S'adresser à Mme Stegmann, Route de Lausanne, Sion, téléphone 222 82.

Egaré

sac de montagne contenant souliers bas de dame.

Rapporter contre récompense à Publicitas, Sion.

Jardin bourgeoisial

à louer.
S'adresser à Varone-Fruits.

Perdu

plaque de garage No 540 VS., Rapporter à Alexandre Ebener, Cycles et Motos, Sion.

A vendre cause double emploi

Topolino

magnifique occasion, peinture neuve, parfait état de marche, prix très intéressant.

S'adresser au téléphone No 5 12 99.

On demande 2

Effeuilleuses

faire offre à François Ducret, viticulteur à Chardonne sur Vevey (Vaud)

Appartement

de 3-4 pièces est cherché pour l'automne par ménage solvable. De préférence petite maison, même sans confort, avec jardin. Eventuellement achat. Région Martigny-Sion.

Faire offres détaillées sous chiffre P 6077 S, Publicitas, Sion.

Fête des Mères

Dimanche 10 mai 1953



Pour les petites bourses de nos petits clients, nous avons choisi une quantité de cadeaux aussi agréables que divers

Voyez nos vitrines No 7 et 9

préparés spécialement à l'intention de nos petits amis.

Quelques suggestions entre autres

- BAS NYLON SUISSE**
1er choix, de très bonne qualité, souple, maille envers, dans de jolies teintes mode. **3.75**
- BAS NYLON**
indémallable, 1er choix, très pratique, souple et d'une grande finesse. Se fait en coloris de saison. **4.95**
- Très beau SAC**
en tissu quadrillé, forme originale, doublé plastic, avec fermeture éclair, poignées et fond renforcés plastic. **7.50**
- Elégant SAC à fermoir, en CUIR**
doublé moiré, fermoir original en métal doré, joli modèle en Box noir ou brun, intérieur exécution très soignée. **19.80**
- FOURRE-TOUT**
en vachette noisette, avec fermeture éclair, entièrement doublé, poches extérieures et intérieures, poignées rondes et solides, grandeur 35 cm. **29.80**

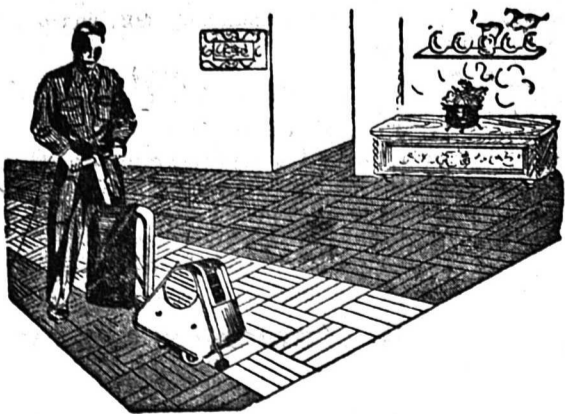
NOS PRIX NOS QUALITES font notre PUBLICITE

à la PORTE NEUVE

Tel 229 51 SION S.A.

Les plus grands Magasins du Canton
Envois partout

ENTREPRISE DE PARQUETS ET MENUISERIE TRAVAUX EN TOUS GENRES RACLAGES à la ponceuse électrique



C. KAMERZIN & FILS

Téléphone 2 10 86 SION Condamines

Représentants de la

Parqueterie Ménétreay, Lausanne, « La Clechate »

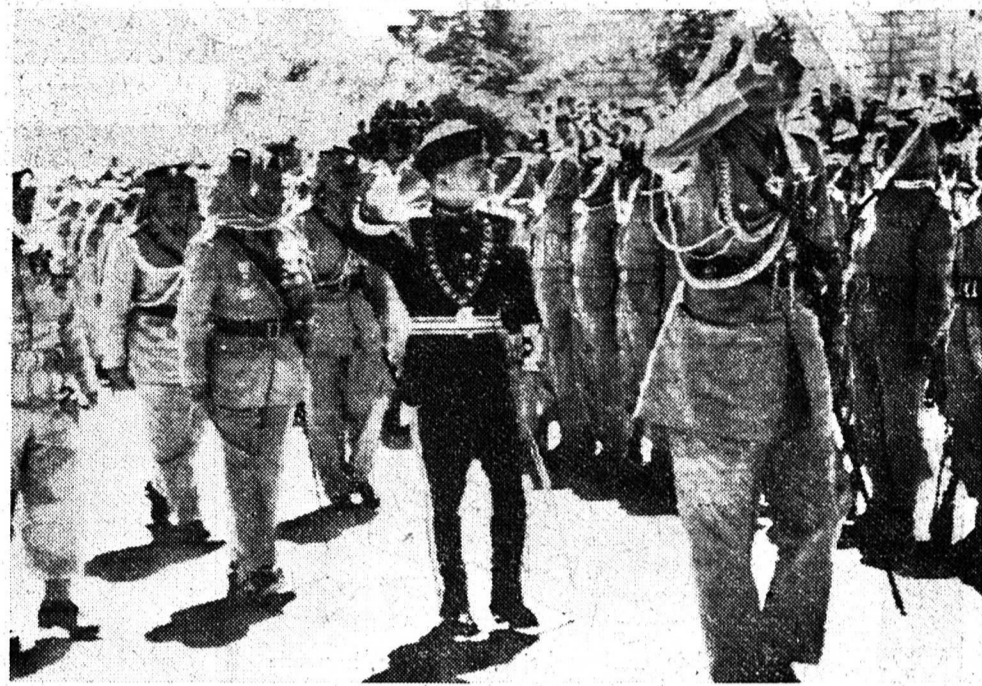
- | | | |
|---|---|--|
| <p>On cherche pour tout de suite</p> <p>sommelière</p> <p>ayant pratique.</p> <p>Faire offres au Café de la Paix, Monthey, tél. 4 22 79.</p> | <p>A vendre</p> <p>Taureau</p> <p>1 an et demi, race d'Hérens, marque métallique, contrôle laitier, très sage.</p> <p>S'adresser à Pellissier Henri, Drône, Savièse.</p> | <p>A vendre</p> <p>vache</p> <p>grise, 2e veau, toute prête, ainsi que génisson de même race.</p> <p>S'adresser Mudry Emile, agriculteur, Wissigen, Sion.</p> |
|---|---|--|

en Dernière Heure

A propos de l'affaire André Bonnard

On sait qu'une inculpation a été prononcée contre le professeur André Bonnard, Ch.-H. Affolter et Mme Fanny Grether, tous trois membres de l'organisation communiste des « partisans de la paix », pour tentative de divulgation à l'étranger de renseignements sur des personnalités suisses. Comme ils l'ont déjà fait lors de l'affaire Pierre Nicole, et plus récemment dans l'affaire Arnold, les communistes s'efforcent de créer la plus grande agitation possible autour de l'inculpation d'André Bonnard. Tout ce bruit n'a d'autre objectif que de tenter d'incliner à composer ceux des milieux nationaux, qui estiment qu'il faut à tout prix « éviter les histoires ». Les communistes lausannois, aidés de quelques communistes notoires, éditent un « Bulletin d'information pour la défense du professeur André Bonnard et des libertés démocratiques ». Ce bulletin s'en prend violemment aux Autorités, au Juge d'instruction fédéral et à tous ceux qui estiment que le professeur Bonnard, en vertu même de cette autorité morale invoquée par ceux qui prennent sa défense, aurait dû s'abstenir de participer à la triste besogne que le Conseil mondial des « partisans de la paix » communistes demandait à certains citoyens suisses. On se rappelle que les agissements du professeur Bonnard et de ses co-accusés étaient principalement dirigés contre le C. I. C. R. Ce n'est pas sans stupéfaction, dès lors, qu'on lit dans un numéro non daté du « Bulletin pour la défense d'André Bonnard » dans les états de service de Fanny Grether, la phrase suivante : « Animatrice du comité d'aide à la Grèce démocratique auquel elle se dévoua sans compter au détriment de sa santé, elle a fait envoyer l'année dernière dans ce pays « par l'intermédiaire du C. I. C. R. » des tonnes de marchandises représentant une valeur de plus de 150 000 francs suisses. »

Comme on peut le constater, cette personne qui s'est mise au service des « partisans de la paix » pour dénigrer le « Comité International de la Croix-Rouge », n'hésitait pas, par ailleurs, à faire appel aux services de ce même C. I. C. R. pour faire parvenir des secours aux communistes grecs. Cet aveu du « Bulletin d'information pour la défense du Professeur Bonnard » jette un jour singulier sur l'attitude de ceux qui, connaissant la neutralité politique du C. I. C. R., ne reculèrent pas, lorsqu'on leur demanda de l'étranger, à collecter des renseignements pour compromettre les membres d'une organisation aux bons offices de laquelle ils avaient eu recours. Il est vrai que la gratitude et la bonne foi ne sont pas des vertus communistes !



COURONNEMENT EN JORDANIE. — Le roi Hussein de Jordanie est monté sur le trône à l'âge de 18 ans. Notre photo : le jeune roi en uniforme de gala de Commandant en Chef de la Légion arabe.

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

D'un journal à l'autre

Vers le retour de M. Pinay

Dans un éditorial consacré aux élections municipales françaises, le « Financial Times » écrit :

La récente consultation électorale a assombri les perspectives de la formation d'un gouvernement fort en France, capable de faire face à la crise économique.

Un gouvernement qui aurait l'appui parlementaire requis pour agir d'une façon décisive dans le domaine financier pourrait faire en sorte que les facteurs fondamentaux de la prospérité et de la stabilité économique de la France puissent s'affirmer.

Toutefois, les élections municipales ont renforcé la position des indépendants de droite se réclamant de l'ancien président du Conseil Pinay, et semblent avoir encouragé les socialistes, qui ont gagné des voix, à penser que l'intransigeance dans l'opposition est d'un bon rapport électoral.

M. Mayer a donc peu de chances d'obtenir l'appui de la gauche et il est probable que ses partisans de droite deviendront plus gênants.

Ce n'est guère le genre de gouvernement à qui on pourrait faire confiance pour appliquer les réformes qui sont maintenant urgentes pour empêcher la France de sombrer dans une nouvelle période d'inflation aiguë.

Mettant en doute la possibilité pour M. Mayer de lancer avec succès un nouvel emprunt public destiné à raffermir le budget, l'éditorialiste ajoute :

« Mais il y a de bonnes raisons d'espérer que M. Pinay pourrait y réussir. »

Il est vrai que les conditions ne sont plus les mêmes que l'année passée, quand il réussit à convaincre le public français de souscrire à un emprunt d'Etat, dont les conditions étaient habilement formulées de manière à donner au petit épargnant le maximum de garanties.

Mais le nom de M. Pinay, les résultats des élections municipales le prouvent clairement, garde encore de sa puissance dans le pays.

Il ne s'agit évidemment pas uniquement de l'homme lui-même, mais aussi de la politique de compressions et de réformes attribuée à son groupe. En tous cas, l'opinion prévaut en France que M. Pinay pour-

rait, s'il en avait l'occasion, réussir un nouveau coup financier.

C'est là l'indication d'une base possible pour une nouvelle stabilité politique.

La presse anglaise et la guerre d'Indochine

La presse anglaise suit avec attention le déroulement des opérations en Indochine.

Le « Daily Express » écrit au sujet d'un éventuel appel à l'O.N.U. :

On doit féliciter la France pour son désir de mener elle-même ses propres combats, avec ses propres troupes et on doit comprendre son hésitation à soumettre des problèmes coloniaux aux Nations Unies. Ses craintes sont justifiées, car, au sein des Nations Unies, il y a de la haine pour les puissances coloniales, et le désir constant de saper leur autorité.

La meilleure façon de mettre fin aux hostilités en Indochine serait de fournir à la France une aide totale, sauf pour ce qui est de l'envoi de troupes, et de la laisser libre, à l'abri de toute ingérence, d'accomplir cette tâche par ses propres méthodes.

Le « Manchester Guardian » évoque les critiques qui ont été adressées au commandement français :

Le Viet Minh ne peut être battu que par des armées aussi mobiles et insaisissables que lui-même, capables de le poursuivre dans les collines et les forêts. De telles forces doivent être recrutées parmi les Vietnamiens, les Laotiens et les Cambodgiens, sous leur propre commandement.

C'est en cela que consistait l'intérêt de la formation d'une armée nationale vietnamienne par le maréchal de Lattre et de la récente décision des bataillons de commandos vietnamiens. Est-ce que l'on forme de telles armées au Laos et au Cambodge ?

En ce qui concerne les demandes d'aide formulées par la France à l'Angleterre, le « News Chronicle » note :

La difficulté rencontrée au cours des derniers mois pour transporter des renforts au Kenya laisse prévoir que la réponse de la Grande-Bretagne sera moins encourageante que l'Angleterre et la France ne l'auraient désiré.

La prestation du Serment de la Garde suisse pontificale

Hier matin, 6 mai, la Garde Suisse pontificale a commémoré solennellement l'anniversaire de l'histoire de la défense du Saint-Siège, le 6 mai 1527, où 147 Gardes Suisses tombèrent en protégeant le Pape Clément VII. Ce même jour a eu lieu le serment de nouvelles recrues de la Garde.

La journée a débuté par une messe de communion à laquelle ont pris part, dans leur chapelle de Saint-Martin, les officiers et les soldats de la Garde. Puis, au cours de la matinée, la prestation solennelle du serment a eu lieu dans la Cour du Belvédère. La Garde Suisse Pontificale est arrivée en brillant cortège, précédée de ses tambours et de ses fifres, ses membres portant l'armure et le casque à panache. Après s'être formés en quadrilatère, les officiers et soldats ont entendu une allocution prononcée successivement en allemand et en français par l'aumônier, Mgr Krieg ; puis la formule du serment ayant été lue, chaque recrue est venue jurer fidélité sur le drapeau devant lequel se tenait le Commandant Colonel Henri de Pfyffer d'Altishöffen. Après la cérémonie, la Garde Suisse Pontificale a défilé devant les Autorités de la Cité du Vatican et a regagné ses quartiers en cortège d'apparat.

Les Autorités de la Cité du Vatican assistaient à cette prestation de serment ainsi que de nombreux invités. Parmi ceux-ci, on notait plusieurs Prélats, le Corps Diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, les états-majors de la Garde Noble, de la Garde Palatine et de la Gendarmerie Pontificale, divers attachés militaires à Rome et de nombreux officiers étrangers participant à l'actuel concours hippique international. L'Armée italienne avait envoyé une forte déléation conduite par le Général Maraciani, conseiller militaire du Président de la République, et le Chef de l'Etat-major général.

Autour de l'affaire Finaly

Ce que l'on appelle l'« affaire Finaly » continue d'attirer l'attention de beaucoup de milieux qui ne se révèlent pas toujours sérieux.

Comme on le sait, les deux enfants passèrent en Espagne dans des circonstances que tous se rappellent ; or depuis quelque temps, on parle avec insistance de tractations en vue de résoudre la question. Pour quelques-uns le problème est strictement religieux, pour d'autres au contraire, il serait surtout politique. Il n'est pas nécessaire de préciser que les aspects religieux de ce cas seraient facilement surmontables. Selon ce qu'on assure dans les cercles bien informés, il suffirait, de fait, qu'une garantie équitable soit offerte en ce qui concerne l'avenir des deux enfants Finaly et la question serait résolue. Au point où en sont les choses, il semble, au contraire, que l'aspect politique prévaut, c'est en tant que les deux enfants se considèrent comme réfugiés, qu'ils ont invoqué le droit d'asile.

Vers la fermeture des usines Renault

La direction de la régie Renault fait savoir que devant le refus des grévistes d'organiser un referendum aux ateliers qui ont cessé le travail et dans l'impossibilité où elle se trouve d'assurer une reprise normale de la production, elle a décidé de fermer mercredi soir l'ensemble de ses usines de Billancourt.

Cette décision, si elle est appliquée, touchera environ trente-sept mille ouvriers.

Les usines sont occupées par des compagnies de C.R.S. et d'importantes forces de police. On sait que les ouvriers lock-outés ont été invités par leurs organisations syndicales à se rendre aujourd'hui à l'heure habituelle sur les lieux de travail.

CHRONIQUE ETRANGERE

Dramatique sauvetage lors d'un incendie

Deux personnes ont trouvé la mort et plusieurs ont été blessées au cours d'un important incendie qui s'est déclaré dans la nuit de mercredi dans un immeuble situé au centre de la ville de Morez (Jura français).

Le feu a pris naissance, semble-t-il, dans la cage de l'escalier de l'immeuble, qui en quelques minutes, en raison de l'appel d'air, se trouva embrasée. L'alerte était à peine donnée que déjà toute retraite par la voie normale était coupée aux locataires et lorsque les premiers secours arrivèrent, l'immeuble entier était la proie des flammes.

Des scènes tragiques se déroulèrent alors et l'on vit une mère de quatre enfants lancer dans le vide trois de ses enfants enroulés dans des couvertures et effets divers qui amortirent le choc et permirent aux enfants de sortir sains et saufs, tandis que le père, tenant le quatrième enfant se jeta à son tour dans le vide et retomba sur un toit voisin. Par miracle il n'est atteint que d'une fracture du poignet et son bébé est indemne. Le sauvetage s'organisa cependant rapidement et avec des moyens de fortune la plupart des locataires réussissaient à échapper au sinistre.

L'immeuble a été entièrement détruit et vingt-deux familles sont sans abri. Selon les premières estimations, les dégâts atteindraient 60 millions de francs français.

Quatre pompiers ont été blessés au cours des opérations de sauvetage.



GROS INCENDIE DANS LA BANLIEUE PARISIENNE. — Lundi, à Bois-Colombe, une grande industrie de caoutchouc a été la proie des flammes. La chaleur était si grande qu'il fallut interrompre la circulation sur la ligne Paris-Le Havre qui se trouve à proximité.

CANTON DU VALAIS

Un pouce sectionné

Mme Cina, de Salquenen, coupait du bois près de sa maison. La hache ayant dévié sur un noeud, elle s'abattit sur la main de Mme Cina qui eut un pouce sectionné.

Un cycliste blessé

M. Henri Montani roulait à vélo près de Salquenen lorsqu'il se trouva brusquement en présence d'un gosse traversant la rue. Malgré un freinage désespéré, il ne put éviter la collision. Le cycliste fit une chute au cours de laquelle il se blessa à l'épaule. Le gosse est également blessé mais superficiellement seulement.

Un charpentier sérieusement blessé

Un charpentier de Val d'Illicz, M. Léon Trombert, travaillait à la construction d'un chalet. A la suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre alors qu'il se trouvait sur un échafaudage et fit une chute de quatre mètres. M. Trombert a été transporté à l'hôpital de Monthey avec une vertèbre brisée, des plaies et des contusions.

Un portefeuille a disparu

Un habitant de Val d'Illicz, M. I. Défago, n'a pas retrouvé le portefeuille qu'il portait dans la poche de son veston. Il contenait une somme de 400 francs. La police enquête.